



Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 18 (R. Duby a donné pouvoir à N. Vermel, V. Poli a donné pouvoir à S. Gonod, C. Renoud-Lyat a donné pouvoir à A. Delalande, D. Vaissaud a donné pouvoir à JY. Gonod, O. Verne a donné pouvoir à G. Monterrat)

Date de convocation : 10 novembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le seize novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Gonod S., Joly E., Mendes F., Vermel N., et MM Billoudet G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., M. Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monterrat G.,

Excusés : MMmes Duby R. (a donné pouvoir à Vermel N.), Poli V. (a donné pouvoir à Gonod S.), Renoud-Lyat C. (a donné pouvoir à Delalande A.) et Verne O. (a donné pouvoir à G. Monterrat), et M. Vaissaud D. (a donné pouvoir à JY. Gonod).

Secrétaire de séance : Françoise Mendes

Objet : Décisions prises dans le cadre des délégations consenties – Marchés publics Réhabilitation des locaux de l'ancienne cantine pour la création d'un pôle associatif

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Monsieur le Maire expose le résultat de la procédure d'appel d'offres dans le cadre du Marché de travaux lancé pour la création d'un pôle associatif dans les locaux de l'ancienne cantine :

N°LOT	LOT	ETS	CP	VILLE	montant du marché HT	MONTANT DU MARCHÉ TTC
1	VRD	ETS DE GATA	01750	REPLONGES	33 915.10 €	40 698.12 €
2	DEMOLITIONS MACONNERIE	ETS ZACCAGNINNO FILS	01570	FEILLENS	121 545.76 €	145 854.91 €
3	CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE	BOURDON CONSTRUCTION	01380	ST CYR SUR MENTHON	68 540.90 €	82 249.08 €
4	FACADES ITE	ETS GUELPA PÈRE ET FILS	69400	GLEIZE	88 384.49 €	106 061.39 €
5	MEN EXT ALU SERR	ROLLET SAS	71680	CRECHES SUR SAONE	73 050.15 €	87 660.18 €
6	MEN INTERIEURES BOIS	MENUISERIE ROUX ET FILS	01380	BAGE DOMMARTIN	39 079.40 €	46 895.28 €
7	PLATREterie PEINTURE	DUBY SARL	01750	REPLONGES	104 413.10 €	125 295.72 €
8	CARRELAGES FAIENCES	AMVR	71480	DOMMARTIN LES CUISEAUX	8 877.90 €	10 653.48 €
9	FAUX-PLAFONDS	SAS ISOLATION SERVICE	01480	FRANS	12 149.70 €	14 579.64 €
10	CHAUFFAGE- VENTILATION	MURY	69400	GLEIZE	80 416.98 €	96 500.38 €
11	PLOMBERIE SANITAIRE	SARL COCHET	01290	CROTTET	13 477.17 €	16 172.60 €
12	ELECTRICITE COURANTS FAIBLES / FORTS	ETS DUCLUT ET FILS	01570	FEILLENS	32 643.21 €	39 171.85 €
13	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	ETS LARGE	71260	ST MAURICE DE SATONNAY	39 161.12 €	46 993.34 €
14	SOLS SOUPLES	Ets CLAUDE FONTIMPE	01750	REPLONGES	19 494.24 €	23 393.09 €
					735 149.22 €	882 179.06 €

Pour copie conforme
Le Maire

Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône



Affiché le
Le Maire,